

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 19 Mars

SENAT

Séance du 17 Mars 1892

Au début de la séance, il est procédé au tirage au sort du département qui élira un sénateur en remplacement de M. Lalanne, sénateur inamovible, décédé.

Le sort désigne le département du Pas-de-Calais.

On aborde ensuite la discussion du projet de loi sur l'exercice de la médecine.

M. Cornil, rapporteur, expose l'économie du projet. Il s'agit surtout de réprimer d'une manière efficace l'exercice illégal de la médecine.

Le projet, ajoute le rapporteur, aura pour effet la suppression de l'officier de santé réclamée par la grande majorité des conseils généraux et il donnera des garanties sérieuses à la santé publique qu'il met à l'abri des entreprises du charlatanisme, notamment en ce qui concerne les dentistes et les sages-femmes.

Le projet augmente les prérogatives des praticiens, leur donne le droit de se syndiquer et leur impose l'obligation de signaler à l'autorité toutes les maladies épidémiques.

M. Cornil demande au Sénat de voter un projet attendu depuis longtemps.

M. Lesouff, réclame le maintien de l'officier de santé.

Après une réplique de M. Brouardel, la discussion générale est close.

INFORMATIONS

LA DYNAMITE à Paris

LES PERQUISITIONS

La Paix croit savoir que la police de sûreté aurait trouvé une piste des plus sérieuses, et qu'avant peu il serait procédé à l'arrestation du principal coupable de l'explosion de la caserne Lobau.

En ce qui concerne l'explosion du boulevard Saint-Germain, de nouvelles investigations ont été faites à Argenteuil, où on pense découvrir un commerçant qui aurait pu vendre du métal ayant servi à la fabrication de l'engin explosif. L'agent qui est chargé de ces recherches est porteur de quelques morceaux de cuivre ramassés dans l'appartement de M. Bresson.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 6

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PROLOGUE

Les massacres d'Auvergne

II

LA BELLE JEANNE ET LE LIGUEUR

Tel il était apparu à Jeanne dans la forêt du Pilat : c'était ce qui avait arraché le cri d'effroi à la jeune femme.

A l'aspect du père et de sa sœur de lait, l'arquebuzier se leva.

C'était un homme de taille moyenne, au corps trapu. Sa barbe et ses cheveux étaient d'un blond foncé. Il pouvait avoir une trentaine d'années; mais la vie des camps et des luttes sanglantes jointes à deux grandes moustaches retroussées, semblables à deux dents de sanglier le faisaient paraître plus âgé. Ses yeux vifs et gris s'enfonçaient dans la tête, son nez était large et camus. Une expression à la fois de ruse et de vivacité animait ses traits.

Vrai type d'aventurier et de ligueur. Le petit Marcel eût peur en l'apercevant; il se cramponna à la jupe de sa mère et y cacha sa figure effrayée.

Des convocations ont été adressées vendredi soir à un certain nombre de commissaires pour continuer les opérations commencées mercredi.

Le Figaro raconte que, dans des perquisitions chez l'anarchiste Cazeau, à Clignancourt, le commissaire de police a fait une importante découverte. On a saisi dans un placard, dissimulé dans le mur, à la tête du lit, un flacon contenant une certaine quantité de poudre blanchâtre ressemblant à du chlorate de potasse. A côté de ce flacon se trouvaient plusieurs petites bouteilles renfermant un liquide qu'on croit être de l'acide chlorhydrique.

Cazeau, qui assistait à la perquisition, s'est énergiquement refusé à répondre aux questions du magistrat qui l'interrogeait sur la nature de la poudre et du liquide.

Une saisie tout aussi importante que les deux premières, celle de plusieurs casseroles de cuivre, dans lesquelles se trouvait encore une mixture quelconque, a été aussi faite par le commissaire.

LES PERQUISITIONS EN PROVINCE

Saint-Quentin, 16 mars.

Aujourd'hui, le commissaire central a arrêté un nommé Hamelin et sa maîtresse, anarchistes bien connus. Ont été également arrêtés des colporteurs de journaux anarchistes. C'est en vertu d'un mandat d'amener du tribunal de la Seine que ces arrestations ont été faites. Aussitôt après, des perquisitions ont eu lieu chez Hamelin, amenant la découverte de nombreux écrits et journaux anarchistes. On croit que Hamelin et sa maîtresse ont été mêlés dans les récents attentats à la dynamite.

Brest, 16 mars.

L'anarchiste Martinet, qui a pris ce matin le train de 8 h. 27 avec un billet pour Landerneau, est descendu à Kerhuon, la première station après Brest. Il en est reparti à dix heures et demie, avec un billet pour Paris. On pense ici qu'il sera arrêté à Lamballe dans l'espoir de gagner Saint-Malo à l'insu des agents qui sont chargés de le filer.

Reims, 17 mars.

Sur un ordre envoyé de Paris hier matin, le procureur de la République a fait procéder hier, pendant toute l'après-midi, à des perquisitions chez les principaux anarchistes de Reims et de Boult-sur-Suippe. Seize visites domiciliaires ont été faites par la police et la gendarmerie, qui ont saisi des quantités de journaux, écrits et brochures anarchistes. Quelques-uns de ces documents traitent de la confection et du chargement des engins explosifs.

— Oh ! le vilain homme ! cria-t-il.

— Ça, voyons, embrasse-moi, petit ! dit Hubert d'une voix rude.

Mais l'enfant étreignit sa mère avec plus de force encore.

— Dites-lui au moins qui je suis, grommela le partisan.

— Vous en rougiriez, murmura J. anne.

— Au fait, nous avons le temps. Pour le moment, il s'agit de choses plus sérieuses, mort-Dieu.

— Que me voulez-vous ?

— Vous sauver.

— Quel est donc ce danger si menaçant ?

— Ignore-t-on à Pailhat ce qui se passe ?

— Nous vivons tranquilles dans ces montagnes, adorant Dieu et travaillant.

— Oui, ça, c'est précisément parce que vous adorez Dieu en impies que vous êtes menacés... Sachez-donc que la guerre a recommencé, que la Ligue est plus puissante que jamais.

— Et l'édit du roi Henri III ?

— Faisant alliance avec le duc de Guise, le roi a ouvert les Etats de Blois, déclaré qu'il n'y avait qu'une religion en France, la religion catholique. Clergé, noblesse, tiers-état ont offert argent, forces, corps et biens, tripes et boyaux, (1) jusqu'à la dernière goutte du sang et jusqu'à la dernière maille du bien.

— Mais le parti des Politiques, nos alliés ?

— Le chef des Malcontents, le duc d'Anjou, frère du roi, s'est réconcilié avec Henri III, mo-

(1) Ce sont les termes mêmes dont on s'est servi aux Etats de Blois.

A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Sur les cinq arrestations d'anarchistes opérées hier, quatre avaient été maintenues et de très nombreux papiers, intéressants, paraît-il, avaient été trouvés chez les anarchistes inculpés.

Si l'émoi causé dans le public par les derniers attentats est à peu près calmé, il n'en est pas de même à la préfecture de police où continue à régner le plus grand affolement.

D'après un journal du soir, M. Lozé, qui ne se croit plus en sûreté dans son hôtel du boulevard du Palais, a ordonné les mesures de surveillance les plus rigoureuses.

UNE NOUVELLE TROUVAILLE

Ce matin, à six heures, un cantonnier a trouvé sous un banc, en face le numéro 105 du boulevard Malesherbes, quatre paquets contenant chacun six cartouches, qu'on croit chargées de dynamite. Cette trouvaille, dont on ignore la provenance, a été portée au commissariat de M. Aragon, lequel s'est empressé d'envoyer les paquets au laboratoire municipal et a ouvert une enquête.

LA LUTTE ORGANISÉE

Le Paris publie des renseignements qu'il a, dit-il, tout lieu de croire exacts. Ces renseignements feraient supposer que les dynamiteurs parisiens agissent par ordre. Le Comité anarchiste central, constitué sur les mêmes bases que l'Internationale, aurait son siège en Belgique, et les « compagnons » qui ont tenté la destruction par la dynamite agiraient d'après des ordres venus de là. Les anarchistes exécuteraient par trois les instructions reçues, qui leur sont envoyées sous pli cacheté. L'un des trois, nettement désigné, est chargé de placer l'engin, tandis que les autres font le guet. Il est possible, toutefois, qu'il existe des solitaires agissant de leur propre mouvement. Ce serait le cas, croit-on, pour la seule explosion de la caserne Lobau.

* *

à Bordeaux

Six cartouches dans une cave

Bordeaux, 15 mars.

Nous venons d'apprendre, la nouvelle ayant été rigoureusement tenue secrète, qu'on avait fait une inquiétante découverte mardi soir, à sept heures, dans la maison portant le numéro 46 de la rue Bouquière.

Un des locataires, M. Soubeyroux, descendu pour tirer du vin, avait trouvé derrière la porte de son caveau quatre tubes en fer-blanc, dont l'un était armé d'une mèche.

venant une augmentation d'apanage.

— Le traître ! murmura Michel, il a tourné sa robe !

— Nous avon le roi de Navarre, fit observer Jeanne.

— Il est en fuite. Avec une faible escorte, il a quitté Paris.

— Il va rassembler les protestants et se mettra à leur tête.

— Il se cache plutôt.

— Le prince Henri de Condé ?

— Il a la Mayenne sur les bras et s'est renfermé dans la Rochelle.

— Les protestants d'Allemagne et de Suisse nous viendront en aide.

— Quand vous serez tous exterminés.

— Nous combattrons, s'écria le père calviniste, et le Seigneur nous assistera.

— Comme il a assisté les Huguenots de la Charité et d'Issoire.

— Que dites-vous ?

— Le duc d'Anjou, avec Guise et Nevers, a pris la Charité. Quant à Issoire...

— Chavagnac y commande : c'est un invincible guerrier de la foi.

— Vaincu et en déroute ! Issoire n'est plus qu'un monceau de cendres. Le sang y a coulé à flots.

— Horreur !

— On a eu beau implorer à genoux le frère du roi. Votre ancien allié a répondu par des sarcasmes, la corde et l'arquebusade. Ses soldats jetaient les blessés par les fenêtres.

— Les infâmes !

— Les vôtres furent-ils moins cruels ! s'écria le

Sous l'impression des récents attentats commis à Paris, M. Soubeyroux, très effrayé, remonta l'escalier et s'empressa de mettre au courant de sa découverte ses plus proches voisins. On juge de la panique qui régna aussitôt dans la maison.

Les ordres du ministère de l'intérieur

La préfecture de la Gironde a annoncé, par télégramme, la nouvelle de l'attentat projeté au ministère de l'intérieur. M. Loubet a répondu aussitôt, en donnant les ordres les plus précis pour les perquisitions à opérer et les mesures de protection à prendre.

Ces ordres, transmis au commissariat central, ont été communiqués aux commissaires de police de tous les arrondissements.

Ces magistrats se sont réunis dans le cabinet de M. Michel, à la Permanence. Là ils ont aussi reçu les instructions verbales de leur chef hiérarchique.

Perquisitions chez les anarchistes

Nous croyons savoir que des perquisitions ont été commencées au domicile des anarchistes.

Démission du chancelier de Caprivi

Berlin, 18 mars.

M. le chancelier de Caprivi vient d'envoyer sa démission à l'empereur.

Rejet du pourvoi d'Anastay

Jeudi est venu à la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Law, l'examen du pourvoi de l'assassin de la baronne Dellard. M. le conseiller Salantin était chargé du rapport; il a conclu au rejet. M. Boivin-Champeaux a soutenu le pourvoi. M. Henri Robert et M. le baron Dellard assistaient à l'audience, qui avait attiré d'assez nombreux curieux. Attendu, dit l'arrêt, que la procédure a été régulière et la peine bien appliquée, la chambre criminelle rejette le pourvoi d'Anastay.

Un article sensationnel

La Petite République française publie un article à sensation sur Anastay, tendant à prouver que le vol n'aurait pas été le mobile du crime. Il aurait agi sous l'influence hypnotique d'un espion d'une chancellerie étrangère en quête de pièces militaires confidentielles et qui, servi par une puissance magnétique peu commune, se serait rendu maître de l'officier. Il le savait en relations avec un fonctionnaire du ministère de la guerre, et voulait s'en servir pour faire voler des documents.

ligueur. Votre capitaine Merle, ce bourreau huguenot, n'a-t-il pas saccagé et brûlé Champeix, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin et tant d'autres villes ? Dans Issoire même, quand il la prit, ne fit-il pas serrer le front à nos prêtres avec une corde mouillée, jusqu'à ce que les yeux sortissent de l'orbite ? Ne les a-t-il pas fait expirer sur un pal, qu'entouraient vos soldats ivres ? Ne les a-t-il pas fait couvrir de mèches souffrées pour les brûler vivants ?

— Ah ! que ces guerres sont horribles ! s'écria Jeanne avec horreur, en se cachant la figure de ses deux mains.

— Et dans ce Forez dont vous sortez, qu'à fait ce baron des Adrets, votre chef. Incendie, pillage, poudaison, extermination en masse des catholiques : voilà quelles furent ses œuvres.

Le ligueur se mit à rire.

— Ha ! ha ! ha ! nous nous vengeons, ajouta-t-il. Vive la guerre ! Dieu est pour nous... Voulez-vous savoir maintenant ce qui vous attend à Pailhat ? Sachez d'abord qu'on n'épargnera personne, pas même les catholiques, s'ils sont alliés aux huguenots.

— Vous ne faites même pas grâce aux vôtres.

Le fanatique arquebuzier lança à Jeanne un regard farouche.

— Pas même aux femmes, répliqua-t-il, lorsqu'elles sont infidèles aux pères de leurs enfants. Ecoutez !

(A suivre.)

PILULES GICQUEL, la Boîte 1fr.50

Les relations franco-espagnoles

Les négociations viennent d'être reprises pour renouer les relations commerciales entre la France et l'Espagne.

Les avocats de Nancy

Nancy, 17 mars.

Le conseil de l'ordre des avocats a délibéré hier sur la perquisition opérée dans le cabinet de M. Lévy, avocat à la cour d'appel, sur une commission rogatoire du parquet de Saint-Dié. Le conseil a déclaré à l'unanimité que M. Lévy n'avait pas manqué à ses devoirs professionnels, que sa conduite ne pouvait donner prise à une action disciplinaire. Pas ces motifs, le conseil a décidé que cette délibération serait envoyée au procureur général de Nancy. Cette décision est précédée de considérants dans lesquels le conseil proteste énergiquement contre la conduite du magistrat instructeur.

La grève des mineurs anglais

Londres, 17 mars.

Le nombre exact des mineurs en grève actuellement est de 405,888.

On croit que la plupart des mineurs anglais en grève reprendront leur travail lundi.

Les chauffeurs mécaniciens

Le ministre des travaux publics a reçu une importante délégation du syndicat professionnel des chauffeurs-conducteurs mécaniciens, comprenant environ une quinzaine de membres et ayant à sa tête M. Guimbert, président, M. Le Barazer, avocat conseil du syndicat, et plusieurs membres du Parlement : MM. Leporché, sénateur Lokroy, Guillemet, Giguët, Perrier, Isambart et Mégas, députés.

Les délégués ont fait un long exposé de leurs revendications, notamment en ce qui concerne les traitements, les déplacements et indemnité, la durée du service, les primes de parcours, les punitions, la caisse des retraites, les maladies et les congés.

Les chefs de musique

D'après la *Petite République*, la commission militaire chargée de l'assimilation des grades, a reçu une proposition tendant à classer les chefs de musique comme les médecins-vétérinaires et à leur accorder les avantages dont jouissent actuellement les corps spéciaux.

Tentative de meurtre

Paris, 17 mars.

Un drame s'est passé, ce matin, rue Vintimille. M. Paul Lecreux, sculpteur, plus connu sous le nom de Jacques France, a eu une violente discussion avec M. Binot de Villers, arbitre près du tribunal de commerce de la Seine, qu'il accusait d'avoir, dans un procès, rédigé, sans l'avoir entendu, un rapport défavorable entachant son honneur.

M. Binot de Villers reconnut qu'il s'était trompé. M. Jacques France lui demanda alors par écrit acte de cette déclaration. Devant le refus de M. Binot de Villers de lui donner cette pièce, M. Jacques France saisit sur le bureau de l'arbitre un poinçon et l'en frappa de plusieurs coups à la poitrine et aux mains.

L'état de l'arbitre, bien que très grave, ne paraît pas désespéré.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 44

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XXVII

Préliminaires

L'entretien du père et du fils fut grave et tendre. Antonin ne dissimula pas le danger qu'il courait dans un duel avec un adversaire aussi terrible que peu scrupuleux. Le comte lui parla en homme.

— Puisque tu connais ce danger et qu'en l'abordant tu garderas tout ton sang-froid et toute ta fermeté, tu as aussi pour toi bien des chances.

Antonin n'avait pas besoin de faire de longues recommandations à son père en ce qui concernait Laura. Il se contenta de lui dire l'heureuse nouvelle. Le comte embrassa virilement son fils.

— Cela compte pour une chance de plus, lui dit-il.

Antonin lui remit une longue lettre, sorte de testament du cœur, qu'il avait écrite pour sa femme.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

La fabrique à Cahors

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a reçu vendredi matin MM. les députés et sénateurs du département du Lot, accompagnés de M. Arnaud, préfet, et de M. Costes, maire de Cahors.

Cette délégation venait demander au ministre l'installation à Cahors d'une des deux fabriques, dont il a décidé la création.

M. de Freycinet a très bien reçu nos représentants et leur a promis son appui.

La réponse de M. Cavaignac

Nous sommes heureux de reproduire la réponse de notre compatriote, M. G. Cavaignac, ministre de la marine, à la lettre à lui adressée par le Comité central de la Fédération des Travailleurs de Cahors, lui demandant d'aider les démarches de nos représentants, relativement à la création de la fabrique à Cahors :

Paris, 16 mars 1892.

« Monsieur le Président,

» Vous m'avez écrit, au nom du Comité central de la Fédération des Travailleurs de Cahors, pour me prier d'intervenir auprès du Ministre de la Guerre en vue de la création, dans votre ville, d'une fabrique de conserves de viande.

» Vous pouvez être assuré que j'examinerai ce qu'il me sera possible de faire pour seconder les démarches qu'a déjà entreprises dans ce but la Municipalité de Cahors.

» Recevez, je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

» Le Ministre de la Marine et des Colonies,
» CAVAIGNAC. »

Inspection scolaire

M. l'inspecteur général de l'enseignement primaire Pécaut était jeudi à Cahors. Il a visité les écoles primaires et les deux écoles normales, qu'il a trouvées satisfaisantes tant au point de vue de la tenue des établissements que pour l'enseignement qui y est donné par les maîtres, auquel il a fait de grands éloges.

Il était hier à Montcuq, où il a à inspecter les écoles primaires et l'école supérieure.

Clôture de la livraison

C'est vendredi matin que s'est terminée la livraison des tabacs de la récolte de 1891 au magasin de Cahors.

Veloce-sport cadurcien

La sortie de dimanche dernier, 13 mars, contrariée par le mauvais temps, est renvoyée au dimanche 20 mars. Le but en est Le Montat, route de Toulouse.

Départ du club, à 2 h. de l'après-midi ; retour, à 4 h.

MM. les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à cette sortie.

Nominations de cantonniers

Un arrêté du préfet du Lot vient de décider qu'à l'avenir, nul ne pourra être inscrit au registre des aspirants-cantonniers et par suite être appelé aux fonctions de cantonnier, s'il ne sait

Despujoles qui arriva le premier, quelques minutes avant dix heures, fut, sans le vouloir, moins reconfortant. Le brave docteur était trop enjoué pour n'être pas ému. Il parlait beaucoup, il parlait trop. Heureusement, les témoins d'Antonin arrivèrent, et, avec leur haute mine calme, ramenèrent Despujoles à la mesure.

Ils le prirent avec eux dans leur voiture, laissant Antonin dans la sienne seul avec son père. Le comte se tiendrait à l'écart, mais il voulait être là.

Le temps était gris, et, pour la saison, un peu froid. Une brume légère enveloppait les arbres et cachait les bourgeois de la verdure naissante. Il y avait dans l'air comme un nuage de mélancolie.

Les deux voitures d'Antonin furent au rendez-vous les premières; onze heures n'étaient pas sonnées.

Le comte resta seul dans la voiture, en vue de la clairière.

Il serra d'une main ferme la main de son fils; mais, lorsque M. de Bauriac vint lui prendre les épaules, le vieillard, qui tremblait, essaya vainement de défaire la boucle de la coulisse qui fermait le fourreau de serge, et le noua.

Au même moment arrivait la voiture qui amenait Lauretto Mina, ses deux témoins et un médecin du théâtre.

Les quatre témoins s'abordèrent le chapeau à la main.

Les deux adversaires se regardèrent sans se saluer.

Il y avait sur le visage de Lauretto Mina un sourire arrogant.

lire et écrire, et s'il n'a été reconnu apte à un service armé ou classé dans l'un des services auxiliaires.

Belles actions

Le préfet du Lot vient d'accorder un témoignage public de satisfaction et une gratification de 25 francs aux sieurs Michel Lacombe, cultivateur, et Antoine Espérit, cantonnier, en raison du courage et du dévouement dont ils ont fait preuve en sauvant une femme, âgée de 76 ans, qui était en danger de se noyer dans le ruisseau de Vers.

Porté à l'hôpital

Jeudi matin, un sieur Louis Singlande, âgé de 29 ans, originaire de Concorès, revenait d'Afrique et descendait à la gare de Cahors.

Comme il quittait le train, Singlande s'affaissa sur le trottoir de la gare. L'agent de police de service a dû faire transporter ce malheureux à l'hôpital.

Postes et Télégraphes

A partir du 25 mars 1892, le public est admis à confier au service des postes des objets de correspondance à distribuer par exprès, dès leur arrivée au bureau de destination, dans la France continentale, dans la Corse et dans les îles du littoral pourvues d'un bureau de poste.

Les objets à distribuer par exprès doivent acquitter, indépendamment de la taxe postale dont ils sont passibles d'après les tarifs en vigueur, une taxe d'exprès de 50 centimes, si l'objet est distribuable dans une commune siège de bureau de poste ; de 2 francs s'il est à destination d'une commune rurale, c'est-à-dire non pourvue de bureau de poste.

Cette taxe doit être représentée par des timbres-poste apposés sur la suscription de l'objet qui doit, en outre, être revêtu par l'expéditeur de la mention par exprès, ou toute autre analogue.

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Tréphel, vicaire de Payrinhac, est nommé curé de l'Abbaye.

Visite pastorale

Itinéraire. — Dimanche 20 mars, Frayssinet-le-Gourdonnais. — Lundi 21, Roc-Amadour. — Mardi 22, Mayrinhac-le-Frankal. — Mercredi 23, Roc-Amadour. — Jeudi 24, Thégra. — Vendredi 25, Loubressac. — Samedi 26, St-Céré.

La réforme du cadastre

Dans sa séance de jeudi, la sous-commission juridique du cadastre a continué l'examen des mentions à inscrire au livre foncier pour obtenir la détermination physique et juridique de la propriété. Elle a décidé que la première partie du compte affecté à chaque unité foncière comprendrait à la suite les mentions concernant la consistance matérielle de l'immeuble et les références du cadastre mis à jour, l'indication des mitoyennetés, des servitudes actives et passives, ainsi que les constructions comprises dans la propriété.

Réunion des anciens militaires

Les anciens militaires de 14 ans de service sont priés d'assister d'urgence à la réunion qui aura lieu dimanche à 2 heures, rue St-An Iré, maison Tardieu.

La figure d'Antonin était impassible et digne.

Nobillet et Gressier, novices et presque incorrupts, laissaient faire Bauriac et Chazeuil.

Le choix des épées fut tiré au sort, comme il avait été convenu. Le sort désigna les épées de Lauretto Mina.

Elles furent mesurées. Elles furent de longueur et bien en main.

— On gardera le gant de ville à volonté, dit Bauriac.

Mais déjà les deux adversaires avaient retiré leurs gants. Ils ôtèrent leurs par-dessus et leurs redingotes.

Les quatre témoins prirent place.

— Allez, messieurs ! commanda Bauriac.

Antonin et Lauretto firent le salut et tombèrent en garde.

Dans les premières minutes, il se tâtèrent avec une apparence d'indécision; mais bientôt leur jeu se dessina.

Antonin, solide et comme de bronze, se tenait évidemment sur une savante défensive. Prudent et presque défiant, il suivait et surveillait le jeu de Lauretto, se contentant de parer, rapide, mais tranquille et froid. Il n'y avait de flamme que dans son regard implacable, qui plongeait dans les yeux troubles de son adversaire.

Lauretto avait, au contraire, une vivacité de main redoutable.

Il jouait à provoquer Antonin, et parfois à le tenter. Il semblait se livrer, et même, par instants se découvrir, il avait des feintes hasardées et des attaques imprudentes. Mais il ne parvenait pas à faire sortir Antonin de la rigidité de sa tenue. Et,

NOUVELLES MILITAIRES

Le ministre a décidé que l'appel, en 1892, des officiers d'administration de réserve et de l'armée territoriale du service des hôpitaux militaires aurait lieu dans les conditions suivantes :

Réserve. — 160 officiers d'administration adjoints de 2^e classe de réserve seront convoqués par moitié, en deux séries, pour accomplir une période d'instruction de quatre semaines savoir :

1^{re} série, du lundi 16 mai au dimanche 12 juin;

2^e série, du lundi 5 septembre au dimanche 2 octobre.

Armée territoriale. — 160 officiers d'administration adjoints de 2^e classe de l'armée territoriale seront convoqués par moitié, en deux séries, pour accomplir une période d'instruction de deux semaines, savoir :

1^{re} série, du lundi 16 mai au dimanche 29 mai;

2^e série, du lundi 5 septembre au dimanche 18 septembre.

Ces officiers d'administration seront désignés par les généraux commandant les corps d'armée auxquels ils sont affectés, quel que soit leur domicile.

Toutefois, les officiers d'administration affectés à l'Algérie ou à la Tunisie pourront être appelés dans le corps d'armée où ils sont domiciliés. Ceux habitant la Corse seront convoqués dans un hôpital militaire de l'île.

Le choix des généraux commandant les corps d'armée devra porter de préférence :

1^o Sur les officiers d'administration qui n'ont pas encore été convoqués, en commençant par les plus jeunes de grade;

2^o Sur ceux qui, réunissant les conditions d'ancienneté déterminées par le décret du 1^{er} décembre 1862, auront demandé à faire un stage afin de pouvoir bénéficier des dispositions du décret du 11 mars 1889 sur l'avancement des officiers d'administration du cadre auxiliaire.

Aucune dispense d'appel ne pourra être accordée, si ce n'est pour des cas de force majeure. Les demandes qui seraient formulées à ce sujet devront être adressées à MM. les généraux commandant le corps d'armée. Les intéressés seront d'ailleurs prévenus que ceux qui ne pourraient accomplir leur stage pendant la première période l'accompliront pendant la seconde, et inversement.

Recouvrement des valeurs par la poste

M. de Selves, directeur des Postes et Télégraphes, vient de mettre à l'étude un projet d'extension du service du recouvrement des valeurs dont profiteront utilement les populations des campagnes.

Il s'agit de faire pratiquer par la poste l'encaissement des coupons de rentes, d'intérêts ou de dividendes d'actions, d'obligations et valeurs quelconques, financières ou industrielles.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 7 mars 1892

Présidence de M. Daynard, directeur semestriel. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans le Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne (tome XIX, année 1891, 2^e trimestre) un travail de M. Paul de Fontenilles sur l'*Ivoire du trésor de la cathédrale de Narbonne*. Il dépose deux brochures offertes par M. de Rou-

ependant, il s'essouffait, et des gouttes de sueur perlaient à ses tempes pâlies, où ses cheveux d'un blond fade onduaient derrière l'oreille.

L'engagement avait duré vingt minutes. — Un moment de repos, Messieurs, dit Bauriac.

Lauretto mit sa redingote, Antonin resta en manches de chemise, les bras croisés sur sa poitrine.

Au bout de sept ou huit minutes, le baron de Chazeuil regarda Lauretto.

— Quand vous voudrez, dit celui-ci.

A cette seconde reprise, Antonin se ménagea bien davantage.

Il s'était demandé si la tactique de son adversaire n'était pas d'user de ses forces, moins résistantes à coup sûr que celles du rude Breton. Mais, dans ces conditions, le combat entre deux tireurs de cette force devait se prolonger et se prolonger sans résultat définitif sinon que Lauretto se fatiguait encore. Il ne voulait pourtant rien dire et ses témoins se taisaient comme lui. Ce fut encore M. de Bauriac qui dit :

— Reposez-vous.

La seconde pause ne fut que de cinq minutes.

Lauretto avait sans doute vu juste, car il fut bientôt évident qu'à cette troisième passe Antonin attaquerait. Aussi, Lauretto, voulant rester dans sa vigueur, reprit toute sa vivacité première.

(A suivre.)

méjoux, et ayant pour titre, l'une : le Château des Combes, par M. de Verneuil, le Château des Combes et Barberousse, par M. de Rouméjoux (avec deux dessins de M. de Verneuil); l'autre : la Société historique et archéologique du Périgord en Sarladais (5 et 6 octobre 1891).

La Société remercie M. de Rouméjoux du gracieux hommage de ces intéressants travaux.

M. le Secrétaire général dépose également le récit du troisième voyage souterrain de M. Martel : Sous Terre, qui doit être inséré dans le Bulletin de la Société, ainsi que : Le gouffre du puits de Padirac, article publié par le même auteur dans le Tour du Monde et offert par lui en hommage à la Société.

La Société adresse tous ses remerciements à M. Martel.

M. de Rouméjoux propose à la Société de s'abonner à la Revue des Pyrénées. Cette proposition est prise en considération et, conformément aux statuts, renvoyée à l'examen du Conseil d'Administration.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, faisant connaître que les délégués qui désiraient lire des travaux au 56^e Congrès des Sociétés savantes devront les communiquer au ministère (direction du secrétariat), avant le 1^{er} avril, terme de rigueur.

M. Valat, percepteur de Castelnau, demande à être admis comme membre correspondant sur la présentation de MM. Valette et de Laroussilhe. Conformément aux statuts, son élection est renvoyée à la prochaine séance.

M. Joseph Blanc, chargé par la Société de faire l'analyse du dernier ouvrage de M. Laroumet : Etudes d'histoire et de critiques dramatiques, lit la première partie de son travail, dans laquelle il analyse particulièrement l'étude sur Œdipe roi et le théâtre de Sophocle.

M. de Laroussilhe donne lecture de la suite de son étude sur la Commanderie de Latronquière. D'un procès verbal dressé à la suite d'une visite faite dans ce bénéfice par les chevaliers René de Leumont et Franc de Montigny, en 1750, il résulte que les revenus de la Commanderie s'élevaient, à cette date, à 12,000 livres, ce qui représente une valeur approximative de 36,000 fr. à notre époque.

Il communique, en outre, le compte détaillé de deux diners des Consuls de Lauzerte à un hôtel de cette ancienne ville quercinoise. Le premier a coûté 22 livres 13 sols, le second 33 livres 3 sols.

Le Président, J. DAYMARD.

Le Secrétaire, J. BLANC.

Catus

Accident mortel. — M. Léon, âgé de 34 ans, propriétaire au hameau de Sardines, commune de Lherm, était allé dans sa grange pour faire le pansage de ses bestiaux; étant monté dans un grenier pour prendre le fourrage nécessaire, il voulut descendre, manqua l'échelon de l'escalier portatif, et fut projeté à terre. Dans sa chute, il s'est brisé le crâne et la mort a été instantanée. C'est sa femme qui, en se rendant à la grange, découvrit quelques heures après le cadavre de son mari.

Lauzerte

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Lauzerte (Tarn-et-Garonne), de M. Charles de Combarieu, médecin principal, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, ancien conseiller général et maire de cette ville.

Musique du 3^e de ligne

PROGRAMME du 4^e MARS 1892

de 3 heures à 4 heures du soir

(Allées Fenelon)

Table with 2 columns: Instrument/Repertoire and Performer. Includes items like 'Le Régiment de Champagne (all.)', 'Les Jardins d'Armide (valse)', 'Dani-Dan (quadrille arabe)' and performers like 'Kelsen', 'Lachner', 'Godefroy', 'Meyerbeer', 'Luce'.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 12 au 19 mars 1892

Naissances

- List of births: Martin Marie, rue St-Clair, 42; Pèzel Louis, rue Lasté, 10; Cavané Marguerite, rue des Mirepoises, 7; Galié Edouard, Impasse de la Charité; Fourné Jeanne, à Merle; Cagnac Léon, rue Pèlegri, 22.

Mariages

- List of marriages: Sémirat Louis, et Vignolles Thérésine, robeuse; Séval Cirq, voyageur de commerce, et Magot Marie; Bouguyrès Baptiste, et Massip Rose, s. p.

Décès

- List of deaths: Laverge Françoise, 74 ans, célib. (Hospice); Bessières Guillaumettes, p. 44 ans, rue Brives, 25; Carriol Antoine chaudronnier, 51 ans, célibataire, rue St-James, 5; Gros Jeanne, célibataire; (Hospice); Sabatié Jeanne, domestique, 67 ans, (Hospice); Ribaud Germain, employé de commerce, 21 ans, place du marché, 6; Clary Jean, 83 ans, rue Devia, 1; Soubrié Jean, 55 ans, célibataire (Hospice); Bourthomieux Jean, 71 ans, rue Nationale, 53; Martory Jean, 64 ans, célibataire, avenue de la Gare, 4; Henras Pierre, 76 ans, à Larozière; Broustet Rose, 81 ans V^e St-Jean, rue du Lycée, 4.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournée artistique d'opéra comique

Dimanche 20 mars 1892

LA DAME BLANCHE

Opéra Comique en 3 actes

Paroles de SCRIBE, musique de BOIELDIEU

(Avec le 2^e acte de

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra Comique

Au final, le Drapeau Russe flottera sur la scène à côté du Drapeau Français et l'HYMNE RUSSE sera chanté par toute la troupe.

Mardi, 22 mars

Représentation parisienne de l'immense succès actuel du Théâtre des Bouffes-Parisiens :

MISS HELYETT

Privilege exclusif des Auteurs et Compositeurs en France et à l'Étranger

Mlle Berthe PERNY jouera le rôle de Miss Helyett qu'elle a joué à Paris.

Prochainement :

- La Troupe de M. Frédéric ACHARD donnera sur notre scène une seule représentation de

La Famille Pont-Biquet

de M. Alexandre Bisson, le grand succès du jour du Vaudeville.

Causeries agricoles

Petite encyclopédie agricole et horticole

La ferme du Pech Mauriol

(Suite)

Arthur. — Ce bon cultivateur est probablement un descendant d'Olivier de Serres, dont vous nous avez parlé dernièrement ? Au sourire du maître, le fermier qui n'avait pas entendu la question, demanda de quoi il s'agissait.

— Je ne puis m'empêcher de rire de la naïveté du petit Arthur; il croit que vous êtes le parent d'un célèbre agriculteur qui portait votre nom... il est mort il y a seulement 272 ans.

— Je ne l'ai pas connu, dit-il en riant. Content de porter le nom d'un grand homme, le père Serres voulut connaître quelques détails sur sa vie. Il fut satisfait immédiatement.

« Olivier de Serres, que ce petit prenait pour votre arrière grand père, était comme vous, un grand ami de l'agriculture... que vous soyez son parent, je ne l'affirmerai pas, mais je puis dire que vous avez les mêmes goûts. Il naquit en 1539, pas bien loin d'ici, dans un chef-lieu de canton appelé Villeneuve-de-Berg, département de l'Ardèche. Il consacra toute sa vie à l'agriculture, ce qui ne le fit pas mépriser du souverain de son temps, puisque Henri IV partagea son affection entre lui et Sully, son ministre. »

Si notre cause peut nourrir et engraisser tant de bétail, c'est à lui qu'on le doit en grande partie, car il fut un des premiers à mettre en usage les prairies artificielles. Il introduisit en France grand nombre de cultures nouvelles. Et non content d'encourager ses concitoyens par l'exemple, en les expérimentant le premier dans ses vastes domaines du Pradel, il consigna ses principes et ses leçons dans son immense volume du « Théâtre de l'agriculture et mesnage des champs ». Si vous pouvez lire ce livre, vous verriez dans quels menus détails il suit ce qu'il appelait alors son mesnager. Il est vrai qu'aujourd'hui, vous n'auriez presque rien à apprendre, car je vois que l'expérience vous a déjà suffisamment instruit.

On dirait que le nom de Serres est inséparable de la bosse agronomique, car il paraît que vos fils ne vous sont guère inférieurs.

Je vous félicite vous et les vôtres de cet amour de l'agriculture qui favorise si bien la santé et les bonnes mœurs. C'est, en effet, parmi les hommes des campagnes que l'on trouve les santés les plus robustes et les cas de longévité les plus prolongés.

Olivier de Serres, malgré ses travaux intellectuels qu'il ne cessait de consacrer à ceux de la culture, vécut 80 ans. Quoiqu'il soit mort depuis longtemps, on se souvient encore de lui; preuve qu'on peut s'illustrer en ne s'occupant que des travaux champé-

tres, que tant de jeunes campagnards jugent trop méprisables pour s'en occuper et préfèrent aller blêmir et vieillir dans un obscur atelier de ville ou s'enterrer vivants au fond d'une mine.

— Monsieur, mes enfants n'ont jamais témoigné pareille envie. Aussi j'ai eu soin de leur former de bonne heure, de les habituer et de les intéresser aux travaux de la ferme.

Dès son bas âge, chacun d'eux recevait un petit coin de terre qu'il considérait comme sien; il le cultivait de manière à en retirer le plus de revenu possible. Comme celui qui réussissait le mieux avait le plus de profit, il s'établissait entre eux une espèce d'émulation qui les portait à mieux faire.

Par ce moyen j'obligeais mes enfants à cultiver avec soin; les succès dus à leur bonne culture les encourageaient à entrer dans la voie des améliorations agricoles dont ils voyaient l'exemple dans leur domaine.

— Plus un enfant connaît la terre, plus il l'aime, on s'attache de préférence à ce que l'on connaît bien. J'ai bien fait d'agir ainsi, sans cela je ne sais comment nous aurions fait. Il est si difficile aujourd'hui de trouver des domestiques! il faut les payer cher et la plupart servent très mal. C'est une suite de ce fléau dont je viens de parler, car j'appelle fléau cette manie qui pousse nos jeunes gens à désertier les campagnes pour courir dans les villes.

Ils rendent donc un signalé service à la patrie ceux qui recherchent à relever, dans l'opinion égarée, la dignité de l'agriculteur et qui font aimer les travaux des champs en les faisant progresser.

C'est dans ce but qu'a été fondé la « Société agricole et industrielle du Lot » et qu'elle a fait frapper les médailles d'encouragement à l'effigie de l'illustre Olivier de Serres.

— Je vous remercie de m'avoir fait connaître ce grand homme avec lequel j'aurais choqué le verre de bon cœur si je l'avais rencontré. Le roi, dites-vous, en fit son ami et probablement sa fortune... ce qui prouverait qu'Arthur se trompait en croyant que nous étions parents, car voici mon origine. Il est vrai qu'il y a longtemps de cela... Ce Serres s'appelait Olivier, ce n'est donc pas même le parrain de mon parrain.

Le 25 avril, je naquis de parents pauvres. Nous étions deux frères et une sœur. Notre fortune était de 2 à 3000 fr.

À l'âge de neuf ans, je finissais mes classes chez M. le curé, pour aller garder les chèvres. Deux ans après, sous la garantie de mon oncle Pierre, le Pech-Mauriol était donné à ferme à mon pauvre père.

J'avais 11 ans, Pierre 9, Mion 6. Lo momo soulo poudio odutxa ol popa. Je fus quelques années employé à la garde des brebis.

Le domaine était dans le plus mauvais état de culture; nous n'y pouvions vivre. Nous travaillâmes seulement les bons fonds et ensemencâmes de l'esparglette.

(A suivre.) J. MEULET, Institutour public à Cahuzec.

L'opinion d'un autre médecin

Saint-Branches (Indre-et-Loire), le 21 octobre 1891. — Si je me permets de vous demander des Pêlules Suisses, c'est que je sais par expérience combien leur emploi est avantageux pour les personnes délicates qui d'ordinaire refusent tout laxatif un peu difficile à employer. Ne serait-ce qu'à ce titre, on devrait les recommander. Mais je dois ajouter que j'ai rencontré nombre de personnes se félicitant de leur emploi. Dans ces conditions, je vous autorise à vous servir de ces lignes pour votre publicité.

Docteur SABATHÉ.

Livres à crédit

Charton-Tour-du-Monde, collection complète 1860-1890, 63 volumes brochés 450 fr. au lieu de 800 fr., payable 10 fr. par mois.

Magasin d'éducation et de récréation, collection complète de l'origine à 1891; 54 volumes in-4°, brochés 216 fr., au lieu de 378 fr., payable 15 fr. par trimestre.

Expédition franco dans toute la France.

Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczéma, boutons démaçonnages, brouillures chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Dernières Nouvelles

LA DYNAMITE

ARRESTATION

La police a mis en état d'arrestation un nommé Auguste Roy, âgé de vingt-huit ans, anarchiste et camelot, soupçonné d'être l'auteur ou un des auteurs de l'explosion de la caserne Lohau.

Roy a refusé de faire connaître son domicile. La police a supposé que c'est parce qu'elle y aurait trouvé la preuve de sa culpabilité.

— Le 18 mars a été absolument calme à Paris.

Bourse de Paris

Cours du 18 Mars 1892

RENTES

Table with 2 columns: Rente and Price. Includes 3 0/0 perpétuel (96 25), 3 0/0 amortissable (97 50), 3 0/0 Emprunt 1891 (96 90), 4 1/2 0/0 1883 (105 25).

Valeurs Françaises

ACTIONS

Table with 2 columns: Action and Price. Includes Banque de France (4385), Crédit Foncier (1212 50), Société Générale (472 50), Comptoir Nat d'Escompt (485), Est (Chem de Fer) (895), Lyon (1477 50), Midi (1267), Nord (1775), Orléans (1510 75), Ouest (1058 75), Gaz, Cie parisienne (1400), Canal de Suez (2677 50), Canal de Panama (24), Etablissements Decauville (240).

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: Obligation and Price. Includes Lyon (fusion) (447 75), Est 3 0/0 (449), Midi 3 0/0 (444), Nord 3 0/0 (445 75), Orléans 3 0/0 (452), Ouest 3 0/0 (442), Sud de la France (398 50), Ouest-Algérien (412), Est-Algérien (409 5), Crédit Foncier, fenc. 3 0/0 1853 (590), fenc. 4 0/0 1863 (522), fenc. 3 0/0 1877 (388), comm. 3 0/0 1879 (471), fenc. 3 0/0 1879 (478), comm. 3 0/0 1880 (9 25), fenc. 3 0/0 1883 (421), fenc. 3 0/0 1885 (469 25), bons 100 fr. av. lots (53), Gaz, Cie parisienne (528 50).

REVUE HEBDOMADAIRE

La mauvaise tenue des fonds étrangers continue à influencer le marché.

Jusqu'à présent nos rentes résistent assez bien, mais il pouvait se faire qu'à un moment donné, elles fussent entraînées par le mouvement général de réaction.

Le 3 0/0 est à 96.10, ex-coupon de 0,75, le nouveau est à 95.90.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont toujours un peu lourdes.

Le Foncier est à 1200. Le dividende proposé sera de 1200 fr.

La Banque de Paris est à 612.50. Le Crédit Lyonnais est à 767.50. On sait que le dividende proposé sera de 30 fr. comme l'année dernière.

La Société générale varie peu. Les résultats des premiers mois de l'exercice sont satisfaisants.

Le marché des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ne présente guère plus d'animation que par le passé.

Notons la fermeté des obligations des chemins de fer économiques.

Le Suez donne toujours lieu à une spéculation assez active.

Nous avons indiqué comme placement susceptible de plus value l'action de la société des Phosphates de France. Il est utile de faire remarquer qu'il est maintenant prouvé que l'équilibre et la fécondité des terres ne peut-être maintenue que par l'emploi du Phosphate.

On voit donc quel avenir est réservé à la société dont les cours sont encore relativement peu élevés.

Les fonds étrangers sont très faibles. L'Italien est à 87.05. Les charges écrasantes qu'impose à l'Italie la triple alliance sont la cause de ses embarras.

L'Estérieure est à 56 5/8. On sait que le budget n'a pas produit une bonne impression.

Le Portugais varie peu. On attend les résultats des démarches faites par les représentants des porteurs de titres. Les fonds Russes ont perdu un peu de leur animation.

En Banque la Morena continue à monter. Elle a touché le cours de 110. Le marché des Soufres Romains conserve toute son activité justifiée par les bonnes nouvelles parvenues de la mine.

Au fur et à mesure que la mine d'or d'Electra quittant la période d'étude et de possibilité d'avenir manifeste la réalité de son existence par des preuves matérielles, le public d'abord un peu incrédule se prend à étudier sérieusement l'avenir de cette affaire et s'y intéresse. Les derniers traitements d'alluvions donnent une moyenne de 40 à 60 grammes d'or par mètre cube; c'est un fait matériel qui prouve combien émet sérieuses et fondées les promesses que nous faisons primitivement entrevoir.

No s'entrons dès maintenant dans la période des faits matériels et de rendements qui imposeront silence aux détracteurs.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT et Co
56, rue Jacob, Paris

La Mode illustrée, journal de la famille, offre un CONCOURS UNIVERSEL de Vingt Concours, ouvert au grand public de France et de l'Étranger.

Ces Vingt Concours, spéciaux et indépendants, comprennent les sujets les plus variés, Jeux d'Esprit et Récréations de famille, tous les Travaux féminins, couture, etc., et les Ouvrages divers, Musique, Dessin, etc.

Des prix sont décernés pour une valeur de QUATRE MILLE FRANCS; médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Demander à l'administration du journal, 56, rue Jacob, à Paris, contre l'envoi de 25 cent. par lettre affranchie, le numéro du 20 Mars qui fixe les conditions du concours.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 17 mars: M^{me} Flammariou: Histoire de Cyrus. — Bérard des Glayoux: Souvenirs d'un Président d'Assises (suite). — Lesueur: Une vie tragique (suite). — Hector Malot: La petite sœur (suite). — Eugène Chavette: Défunt Brichet (suite). — Léopold Stapleaux: Le coucou (suite).

Un ancien proverbe enseigne que « Deux étretés valent mieux qu'une ». Pour permettre aux nombreux malades qui soignent leurs rhumes, bronchites ou catarrhes avec les capsules Guyot de reconnaître le véritable produit, nous avons imprimé sur chaque capsule blanche la signature E. Guyot. Cette signature se retrouve sur l'étiquette, mais en trois couleurs. Les capsules Guyot ainsi préparées n'ont plus aucun goût. Elles ont l'apparence d'un bonbon. Fabric. et gros, 19, rue Jacob, Paris.

St-LOUP (Deux-Sèvres)

Depuis plusieurs années j'avais de maux de tête et une grande faiblesse d'estomac, je souffrais constamment de l'intérieur. Quelques jours de traitement avec les excellents **Pilules Guyot** ont suffi pour me rétablir complètement.
Signé: MOREAU, à St-Loup.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Écoulements anciens ou récents*.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants:
1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité: 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires: 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité: 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %
— 4 — 30 %
— 5 — 35 %
— 6 — ou plus 40 %

Durée de validité: 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour cha-

que de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES MODELES
OFFICE DE
L'INDUSTRIE MODERNE
POUR LA GARANTIE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE & À L'ÉTRANGER
Consultations écrites techniques et légales.
Direction des procès en contrefaçon, mise en exploitation des inventions.
L'Imprimerie du Journal se charge spécialement de la VULGARISATION DES INVENTIONS
208 Rue Lafayette - PARIS

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

LA REVALESCIERE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques:

« Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M^{lle} GAUGUÉ-LIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

VIN de VIAL
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON
Dépôt dans les principales pharmacies.

PROFITS de 5 à 10% assurés sans risques
MOYEN de REALISER BENEFICES de 100 à 500 et plus, payables tous les 15 jours. Liste et résultats obtenus envoyés gratis.
COCHRANE and SONS, Stockbrokers
43 & 14, Cornhill, E. C., LONDRES
Maison fondée en 1867, ayant clientèle dans toute l'Europe

A LOUER UN APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE
Composé de 9 pièces
Maison LUTZY, aux Hortes

MAGASIN ET APPARTEMENT A LOUER PRESENTEMENT
Rue de la Liberté, 10
S'ADRESSER A LA PATISSERIE LUTZY

COURRIER DES MODES PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale p^{re} M^{me} le D^r BERTILLON. Etude: QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?
décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (256 pages), le journal simple: 2^{fr} 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois: 5^{fr}. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs: IMANS & Co, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS



VIGNES AMÉRICAINES
GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

VICTOR COMBES

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR
Lauréat du Concours des Vignobles de 1891
Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE
A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques
VIENT DE PARAÎTRE: Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix: 3 francs (franco poste).
PRIX-COURANT (SAUF VARIATIONS)
HIVER 1891 — PRINTEMPS 1892
PLANTS DE 1^{er} CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES		PLANTS FRANÇAIS	
Boutures	Racinés	Greffés et soudés sur les porte-greffes ci-contre:	
le cent	le cent	le cent	le cent
Black Défiance	45 100	Aspiran teinturier Bouschet	25 250
Canada	6 50	Carignan Bouschet	25 250
Cunningham	2 15	Aramon teinturier Bouschet	25 200
Cynthiana	4 30	Alicante Bouschet	20 180
Croton	30 400	Alicante Henry-Bouschet	25 300
Duchess	30 450	Grand noir de la Calmette	25 250
Herbemont	2 15	Terret Bouschet	25 200
Herbemont d'Aurelle	50 300	Portugais bleu	35 250
Herbemont Toucan	40 300	Côt ou Auxerrois	25 200
Herbemont Blanc	30 30	Aramon	25 200
Jacques à gros grains	2 15	Chasselas du 22 juillet	30 250
Jacques d'Aurelle	25 35	Chasselas ordinaires	25 200
Jacques d'Aurelle Cazalis	300 50	Muscad noir	30
Othello	2 15	Boutures pour greffons	
Noah	8 60	Aspiran teinturier Bouschet	25 100
St-Sauveur (extra-fertile)	25 200	Carignan Bouschet	20 150
St-Sauveur infertile	8 60	Aramon teinturier Bouschet	40 80
Sélect	20 150	Alicante Bouschet	5 20
Sélectus	6 50	Alicante Henry-Bouschet	25 250
Triumph	15 140	Grand noir de la Calmette	25 150
Berlandieri	50 80	Terret Bouschet	40 80
Cinérea	50 80	Portugais bleu	20 150
Cordifolia	40 25	Plant de la beauté	50
Riparia large feuille	2 45	Plant Gouy	30
Rupertia large feuille	4 50	Castel	3 25
Rupertia Ganzin	15 120	Nébulesco (1) noir	50
Solonis	2 15	» blanc	50
Vialla	2 15	(1) Raciné de 0,80 de long.	
York-Madeira	5 25		

RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo
Pince Allié, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilos.
NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.
Rendus franco en gare de Cahors

BUREAU de PLACEMENT
CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.
NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES
15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.
La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
donner un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir le liv. série

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.